



—VILLE DE—
SALLANCHES

ÉCOLE
DE
MUSIQUE
DANSE ET
THÉÂTRE
DE SALLANCHES



BROCHURE
26
27

ÉDITO

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire 2026-2027 à la Clé des Arts.

Forte de son dynamisme, notre école poursuit son engagement : rendre les arts vivants accessibles à tous, dans un cadre moderne et stimulant. Musique, danse et théâtre s'y rencontrent pour offrir à chacun, dès le plus jeune âge, un parcours artistique riche et épanouissant.

Tout au long de l'année, les élèves auront l'occasion de se produire dans le cadre d'une saison artistique organisée en rendez-vous trimestriels, valorisant leur travail et favorisant la rencontre avec le public.

Portée par une équipe pédagogique passionnée, la Clé des Arts vous invite à vivre une année pleine de découvertes et d'émotions, en lien avec les acteurs culturels de notre territoire.

Sylvia PERRUCHIONE-KUNEGEL
Maire de Sallanches

Aurélié DESCOMBES
Adjointe au Maire déléguée aux
affaires culturelles

Rémi LIEVEN
Directeur de la Clé des Arts

« La musique exprime, la danse incarne, le théâtre révèle. Ensemble, ils forment l'éducation du cœur et de l'esprit. »



SOMMAIRE

SOMMAIRE

- 
- 4** Présentation de l'établissement
- 5** Organisation pédagogique
- 7** Musique
- 10** Danse
- 12** Théâtre
- 14** Tarifs
- 15** Éducation artistique et culturelle
- 16** Saison artistique
- 17** Studio de répétition
- 18** Associations sallanchardes partenaires

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

20

ENSEIGNANTS QUALIFIÉS

3

AGENTS ADMINISTRATIFS

1500 m²

DÉDIÉS À LA PRATIQUE
ARTISTIQUE

70

REPRÉSENTATIONS
CHAQUE ANNÉE

1

AUDITORIUM

150

PLACES

LA CLÉ DES ARTS

La Clé des Arts est un établissement dédié à l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre. Elle accueille près de 600 élèves, de 4 à 90 ans, et sensibilise chaque année environ 1 000 écoliers grâce à ses actions éducatives.

Avec plus de 25 disciplines proposées, l'école s'adresse à tous les publics : amateurs souhaitant s'épanouir à travers une pratique artistique de qualité, comme élèves engagés dans un parcours plus exigeant, pouvant mener vers une orientation professionnelle.

Au-delà de l'apprentissage technique, la Clé des Arts place au cœur de son projet le développement de la sensibilité artistique, de la créativité et de l'écoute, favorisant l'épanouissement personnel et le partage.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

CONDITIONS D'ADMISSION

ÂGE MINIMUM

- Musique et Danse : à partir de 4 ans (moyenne section de maternelle).
- Théâtre : à partir de 7 ans (CE1).

MODALITÉS D'ADMISSION

Pour l'ensemble des disciplines :

- Débutant : admission selon l'ordre d'arrivée des dossiers et en fonction des places disponibles (priorité donnée aux Sallanchards).
- Non-débutant : admission sur audition d'entrée et en fonction des places disponibles.

INSCRIPTION

Une fois l'admission du candidat confirmée, l'inscription à la Clé des Arts est définitive. Les élèves admis sont affectés dans le cycle qui correspond à leurs acquis artistiques.

CADRE PÉDAGOGIQUE

L'enseignement dispensé à la Clé des Arts s'inscrit dans les orientations définies par le ministère de la Culture, communes à l'ensemble des établissements publics d'enseignement artistique (musique, danse et théâtre).

Ces repères sont formalisés à travers le Schéma national d'orientation pédagogique ainsi que le Schéma départemental des enseignements artistiques et des pratiques en amateur. Ils définissent un cadre structuré garantissant la qualité, la cohérence et l'exigence de l'enseignement.

La Clé des Arts répond pleinement à ces exigences nationales et départementales. Son projet d'établissement en décline les principes, en les adaptant aux spécificités du territoire et aux besoins des publics accueillis.

CURSUS ET DIPLÔMES

Les cursus de la Clé des Arts sont organisés en cycles progressifs. Autour de la discipline principale, ils intègrent des enseignements complémentaires permettant d'enrichir les compétences et la culture artistique des élèves.

L'apprentissage s'étend de l'éveil artistique jusqu'aux classes préparatoires à l'entrée en Conservatoire à Rayonnement Régional.

CYCLE D'ENSEIGNEMENT

ÉVEIL / INITIATION

1 à 4 ans de découverte
Aucun diplôme – place à l'exploration

CYCLE 1

3 à 5 ans d'apprentissage
Attestation en fin de cycle

CYCLE 2

3 à 5 ans de perfectionnement
Brevet d'études (BEM, BEC, BET)

CYCLE 3 (orientation amateur)

1 à 3 ans d'approfondissement
Certificat d'études

PARCOURS PERSONNALISÉ

Durée adaptée à chaque projet
Sans diplôme



MUSIQUE



MUSIQUE

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

INSTRUMENTS À VENT

Bois : flûte traversière, clarinette, saxophone
Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba

CORDES ET CLAVIERS

Cordes : violon, alto, violoncelle
Polyphoniques : piano, clavecin, guitare, accordéon, percussion

STYLES ET MUSIQUES SPÉCIFIQUES

Musique ancienne, Jazz & musiques actuelles amplifiées : guitare électrique, basse, claviers, batterie

DÉCOUVERTE ET INITIATION

Éveil artistique (musique & danse)
Éveil musical

VOIX ET CHANT

Technique vocale, chant lyrique

FORMATION ET PRATIQUE COLLECTIVE

Formation musicale complète
Pratiques collectives et ensembles

PRATIQUE INSTRUMENTALE

CYCLE 1 30 min / semaine

CYCLE 2 45 min / semaine

CYCLE 3 1h / semaine

PARCOURS PERSONNALISÉ

30 min ou 45 min / semaine (selon le niveau)

CONDITIONS D'ADMISSION

Petite enfance et enfants

4 ans : éveil artistique (musique et danse)

5 ans : éveil musique

6 ans : classe découverte

7 ans : initiation

8 à 10 ans : 1^{er} cycle

À partir de 11 ans, adolescents, adultes :

- Débutant : sur rendez-vous d'orientation
- Non-débutant : sur audition d'entrée pour intégrer un cursus diplômant

FORMATION MUSICALE

Nos cours collectifs donnent à chaque élève tous les outils nécessaires à sa pratique musicale :

- Lecture et écriture de la partition
- Notions de rythme et d'harmonie
- Culture musicale et découverte d'œuvres

Obligatoire pour tous les élèves jusqu'en 2^e année du cycle 2

Durée hebdomadaire selon le cycle :

Cycle 1 : 1h / semaine

Cycle 2 « 1^{re} et 2^e année » : 1h / semaine

Cycle 2 « 3^e et 4^e année » : 1h30 / semaine

NOS ENSEMBLES

ORCHESTRES

- Orchestre à vents « Petites mains »
- Orchestre à vents « Junior »
- Orchestre à cordes
- Orchestre symphonique
- Orchestre baroque

ENSEMBLE VOCAL

- Chorale des Jeunes

PRATIQUES COLLECTIVES

La musique se vit en groupe !

Nos ensembles offrent aux élèves un espace de partage, d'expression et de motivation, et leur permettent de mettre en pratique ce qu'ils apprennent individuellement.

Les ensembles sont ouverts aux instrumentistes de l'école, et parfois aux extérieurs selon le niveau.

ATELIERS THÉMATIQUES

- Adultes, Jazz, Musiques actuelles, Musique traditionnelle, Musique de chambre

ENSEMBLES INSTRUMENTAUX

- Guitares classiques, guitares électriques, pianos, flûtes traversières

DANSE



DANSE

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Nos cours de danse couvrent tous les âges et niveaux :

- Éveil danse
- Initiation danse
- Danse classique
- Danse contemporaine

Enrichissements pédagogiques pour les cycles 2 :

- Stages et masterclasses
- Initiation à l'analyse fonctionnelle du mouvement dansé
- Culture chorégraphique et histoire de la danse
- Formation musicale du danseur (1^{er} cycle 5^e année)

CONDITIONS D'ADMISSION

Petite enfance et enfants :

- 4 ans : éveil artistique (musique & danse)
- 5 ans : éveil danse
- 6-7 ans : initiation 1 et 2

À partir de 8 ans :

- Danse classique – 1^{er} cycle

À partir de 12 ans :

- Danse classique ou contemporaine 2^e cycle

NOUVEAUTÉS ET OPPORTUNITÉS

Pôle Espoirs Danse :

pour les élèves à partir de la 3^e année du cycle 2, en Classique et Contemporain, avec préparation à l'EAT (Épreuve d'Aptitude Technique).

Stages Danse Cycle 2 et Adultes :

3 samedis avant les vacances scolaires, thématiques communiquées aux élèves.



THÉÂTRE



THEATRE

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Nos cours couvrent l'initiation et l'art dramatique :

- Initiation théâtre : expression corporelle et sensorielle, structuration de l'espace et du temps, exploration de l'écriture, de la voix et du geste, découverte des outils du jeu.
- Art dramatique : improvisation, travail d'interprétation, approfondissement des techniques scéniques.

Enrichissements pour les cycles 2 et adultes :

- Stages et masterclasses pour développer la créativité, la technique et la présence scénique.

CONDITIONS D'ADMISSION

- À partir de 7 ans (CE1)
- 4 classes : élémentaire, collège, lycée et adultes
- Durée des cours : 1h30 / semaine par classe

NOUVEAUTÉS ET OPPORTUNITÉS

Stages Théâtre Cycle 2 et Adultes :

3 samedis avant les vacances scolaires, avec des thématiques variées communiquées aux élèves.



TARIFS 2026 -2027

ÉVEIL & INITIATION

Musique & Danse

SALLANCHES

EXTÉRIEURS

ENFANT

ADULTE

ENFANT

ADULTE

110€

/

170€

/

MUSIQUE

Parcours 1^{er} cycle

190€

245€

340€

395€

Parcours 2^e cycle

210€

265€

360€

415€

Pratique musicale
collective / seule

80€

80€

150€

150€

DANSE

Parcours 1^{er} cycle

190€

210€

340€

360€

Parcours 2^e cycle

210€

230€

360€

380€

Pôle espoirs

80€

80€

150€

150€

THÉÂTRE

Parcours Théâtre

190€

210€

340€

360€

LOCATION INSTRUMENT

SALLANCHES

EXTÉRIEURS

1^{re} année

70€

100€

2^e année

90€

120€

3^e année

120€

150€

4^e année

150€

180€

ÉDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

Pour favoriser l'accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, la Clé des Arts propose des actions d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'Éducation nationale. Gratuit pour les élèves des établissements publics de Sallanches.

Les dispositifs sont intégrés dans l'emploi du temps scolaire, permettant aux élèves de suivre des enseignements artistiques pendant le temps scolaire.

Interventions en écoles maternelles et élémentaires

- Musicien intervenant en milieu scolaire (DUMISTE)
- Interventions et spectacles pour sensibiliser et éveiller à la pratique artistique



École primaire
Jules Ferry

École primaire
St-Martin Sur Arve

École primaire
Simone Veil

École primaire
Le Boccard

SAISON ARTISTIQUE

Lieu de transmission, de partage et de diffusion, la Clé des Arts propose une saison artistique et pédagogique riche, où toutes les formes d'art et esthétiques se rencontrent.

L'auditorium, élégant et performant, peut accueillir 150 personnes pour des spectacles, concerts et auditions.

UNE SAISON VIVANTE ET ACCESSIBLE

- Plus de 70 représentations chaque année : concerts, spectacles, auditions, masterclasses, conférences et formations
- Sur place ou hors les murs, pour partager la musique, la danse et le théâtre avec tout le territoire
- Événements ouverts à tous, en accès libre ou à petit prix.
- Une brochure trimestrielle est éditée pour suivre tous les événements et ne rien manquer de la saison

POUR SUIVRE LA SAISON ARTISTIQUE EN LIGNE



PARTENARIAT CULTUR(R)AL

Grâce à ce partenariat, nos élèves peuvent :

- Assister à des répétitions générales
- Participer à des masterclasses
- Rencontrer les artistes
- Bénéficier d'un tarif réduit pour toutes les représentations de la saison



LE STUDIO DE RÉPÉTITION

Le studio de répétition de la Clé des Arts est ouvert à tous les musiciens, amateurs ou professionnels.

Ce lieu de création et de partage favorise le croisement des esthétiques musicales et permet aux groupes de donner de l'énergie à leurs projets tout au long de l'année. L'acoustique de la salle et le matériel de qualité offrent des conditions de travail optimales. L'équipe de la Clé des Arts accompagne chaque groupe pour garantir un usage respectueux et efficace du studio.

DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- Photocopie d'une pièce d'identité pour chaque membre du groupe
- Justificatif de domicile
- Autorisation parentale pour les mineurs

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

14h - 22h

Mercredi

9h - 22h

**Fermé les week-ends et pendant
les vacances scolaires**

TARIFS

2 heures de répétition : 8€

Forfaits : 10h = 38€ / 20h = 72€

40h = 140€

Modes de paiement :
chèque (à l'ordre du Trésor public), espèces ou
carte bancaire

ASSOS

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

La ville de Sallanches bénéficie d'un tissu associatif musical particulièrement riche et dynamique. L'harmonie municipale et les trois chorales partenaires de la Clé des Arts animent le territoire tout au long de l'année grâce à des directions expérimentées et à des répertoires variés.

Débutants ou confirmés, jeunes comme adultes, chacun peut y trouver sa place dans une atmosphère conviviale et bienveillante. Ces ensembles offrent une belle occasion de pratiquer la musique, de partager des émotions et de participer pleinement à la vie culturelle locale.

HARMONIE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE SALLANCHES

Répétitions : les vendredis de 20h30
à 22h30
Tarif : 20€
Tél : 06 81 68 74 46 / 06 64 62 89 32
Mail : hamosallanches@gmail.com

CHORALE AU FIL DE L'ARVE

Répétitions : les mardis de 20h à
22h30
Tarif : 150€
Tél : 06 30 79 68 79 / 06 30 55 87 97
Mail : micheldilphy@yahoo.fr /
givijoly@gmail.com

CHOEUR SALLANCH'CHANTE

Répétitions : les lundis de 18h45 à
20h45
Tarif : 70€
Tél : 06 70 70 71 10
Mail : sallanch.chante@gmail.com
Site web : <https://sallanchchante.wixsite.com/choeur>

CHORALE RÉSONANCE

Répétitions : les mercredis de 20h
à 22h
Tarif : 140€
Tél : 04 50 47 16 39
Mail : resonances.sallanches@
gmail.com



ÉCOLE DE MUSIQUE DANSE ET THÉÂTRE DE SALLANCHES



SECRETARIAT / ACCUEIL DU PUBLIC PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES :

Lundi : 10h - 12h / 14h - 17h

Mardi & Jeudi : 10h - 12h / 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Vendredi : 10h - 12h

Tél : 04 50 58 58 33

Mail : emdt@sallanches.fr

231 rue du Capitaine Bulle
74700 Sallanches



FACEBOOK



INSTAGRAM



 **Sallanches**
LA VILLE AU PAYS DU MONT-BLANC

 **haute
savoie**
le Département

Établissement d'enseignement artistique soutenu par le
Conseil Départemental de Haute-Savoie